**CHARTE DE L’ADHERENT**

 DE L’ASSOCIATION (Loi 1901)

 *LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR*

***Par mon adhésion à l’association : LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR située au studio du pont d’onnex 2764 Route du Pont d’Onnex 74370 VILLAZ, je deviens membre de l’association .Je bénéficie ainsi des avantages octroyés aux membres de l’association et dois en contrepartie, m’engager à respecter les points suivants :***

1. ***M’impliquer dans la vie associative de : LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR et participer aux activités régulières, ou ponctuelles, ou évènements festifs. Je peux également apporter mon aide lors de l’organisation de manifestations ou d’animations.***
2. ***Je Participe à l’assemblée générale annuelle de l’association de : LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR. Cette assemblée générale aura lieu une fois par an. Je peux m’informer et m’exprimer en votant lors de l’assemblée générale, l’engagement et les idées de chacun permettront le développement harmonieux de l’association LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR et la pérennité de celle-ci.***
3. ***Je m’engage à respecter le règlement intérieur de l’association : LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR qui permet le bon fonctionnement du groupe vocal (respect des personnes, respect des horaires, respect de tout le matériel mis à disposition tant dans les locaux du studio du pont d’onnex (matériel mis à disposition personnellement par MA GLORIEUX) que pour le matériel se trouvant sur les locaux extérieurs, je participe régulièrement aux séances d’animation vocale et aux répétitions, je fais preuve d’un bon comportement social.***
4. ***Je souscris enfin par mon adhésion aux valeurs humanistes, sociales et démocratiques, valeurs qui sont la vocation de l’association.***

***Je m’acquitte de la cotisation de …………………. Euros.***

***Date et signature LE COMITE***